

## 1 - Engagement envers le bénéficiaire :

Je m'engage à accompagner les bénéficiaires de manière professionnelle, respectueuse et bienveillante tout au long du processus de bilan de compétences.  
Je respecte les droits et les intérêts des bénéficiaires, en les informant clairement des objectifs, des méthodes et des limites du bilan de compétences.  
Je m'efforce de fournir des services de qualité, en utilisant mes compétences et mes connaissances pour aider les bénéficiaires à atteindre leurs objectifs professionnels.

## 2 - Confidentialité :

Je m'engage à respecter la confidentialité des informations partagées par les bénéficiaires que j'accompagne pendant le bilan de compétences, sauf en cas d'obligation légale ou de consentement explicite du bénéficiaire.  
Je veille à protéger les données personnelles des bénéficiaires et à ne les utiliser qu'à des fins professionnelles liées au bilan de compétences.  
J'informe les bénéficiaires des mesures prises pour garantir la confidentialité de leurs informations et je les invite à poser des questions ou à exprimer leurs préoccupations à cet égard.

## 3 - Neutralité de la posture :

Je maintiens une posture neutre et impartiale tout au long du bilan de compétences, en évitant tout jugement ou préjugé envers les bénéficiaires.  
Je veille à ne pas influencer les choix professionnels des bénéficiaires et à respecter leur autonomie dans la prise de décisions.  
Je m'engage à fournir des informations objectives et équilibrées sur les différentes options et opportunités professionnelles, tout en laissant aux bénéficiaires le libre arbitre de choisir la voie qui leur convient le mieux.

## 4 - Formation continue et développement professionnel :

Je m'engage à maintenir et à actualiser mes connaissances et compétences professionnelles en participant à des formations et à des activités de développement professionnel régulières.  
Je cherche à m'informer sur les évolutions du domaine du bilan de compétences et à intégrer les meilleures pratiques pour offrir des services de qualité aux bénéficiaires.

Je respecte les codes de déontologie et les normes professionnelles applicables à ma pratique en matière de bilan de compétences.

En adoptant cette charte déontologique, je m'engage à promouvoir des normes éthiques élevées dans ma pratique en tant que conseiller en bilan de compétences, en mettant en avant le respect de l'engagement envers les bénéficiaires, la confidentialité de leurs informations et la neutralité de ma posture.

Millau, le 21 juin 2023

Signature du conseiller(ère) :

  
**Magalie Piedevache**  
Mag Evolution  
12 boulevard Emile Lauret  
12100 Millau  
Siret : 818 122 491 00025

Création : 21/06/2023  
MAJ : V1 - 06/2023

[www.mag2evolution.fr](http://www.mag2evolution.fr)

☎ 06.06.84.73.33  
SAS MAG PDV27 au capital de 1 000 €

✉ [contact@mag2evolution.fr](mailto:contact@mag2evolution.fr)  
Siret 818 122 491 00025  
RCS Rodez

✉ 12 Boulevard Emile Lauret, 12100 MILLAU  
Code APE 7022Z

N° de Déclaration d'activité de formation  
76 12 00798 12 auprès du préfet de région Occitanie